

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Compte Rendu du C.M.	Page 1 à 2
Infos Mairie	Page 2 à 3
EOVI	Page 3
Amicale montbrisonnaise	Page 3
Soirée école	Page 4
Café du Centre	Page 4
Magnétiseur	Page 4
M.A.C.T.	Page 5
Soirée moules-frites	Page 5
Recette	Page 6

MÉMENTO

- **Samedi 14 mars :**
Soirée des écoles
Théâtre au Centre
- **Vendredi 20 mars :**
Printemps
A.G. Amicale montbrisonnaise
- **Dimanche 22 mars :**
1^{er} tour élections départementales
- **Samedi 28 mars :**
Soirée magie au Café du Centre
- **Dimanche 29 mars :**
2^{ème} tour élections départementales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 février 2015 à 18h30

Absent : Sylvain BERNARD

Secrétaire de séance : Séverine MAILLOT

Ordre du jour :

- Urbanisme
- Convention CNFPT
- Cimetière
- Questions diverses

URBANISME

DP 26 192 15 N0001 – DIELES Félix

Quartier Les Clots – Parcelle A 299

Nature des travaux : Insertion de portes vitrées et création d'une avancée en parefeuilles + bac à fleurs.

DP 26 192 15 N0002 – BARRIER Béatrice

Quartier Les Danis – Parcelle A15

Nature des travaux : Piscine et abri jardin.

PC 26 192 15 N0001 – DESCOUR Yves

Quartier Les Gailes – Parcelles A 703, 704, 705, 875, 018, 019, 020

Nature des travaux : Cave de stockage et logement.

Avis favorables du Conseil municipal pour les trois projets.

CONVENTION CNFPT

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'en sa séance du 27/03/2012, il avait décidé de signer avec le C.N.F.P.T., pour une durée de 3 ans, une convention de partenariat pour les formations du personnel communal. Celle-ci devenant caduque le mois prochain, il conviendrait de renouveler cet accord.

Le Conseil municipal accepte et autorise Mme le Maire à signer la nouvelle convention.

CIMETIERE

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon a été engagée fin 2011. Un procès verbal de constat d'abandon de concession a été établi le 02 janvier 2012 et affiché en mairie et au cimetière. La période de 3 ans étant écoulée, un nouveau procès verbal va être établi pour déterminer les concessions qui sont toujours à l'état d'abandon. Cette liste sera soumise au Conseil municipal qui décidera des concessions qui vont être reprises par la Commune et remises en état.

QUESTIONS DIVERSES

* Ecole : Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal est menacé d'une fermeture de classe. Lors des précédentes réunions, en présence de l'inspecteur de circonscription, d'élus, de représentants de parents d'élèves et de parents, il a été proposé trois hypothèses :

- un regroupement de 3 communes sur 3 écoles, Montbrison, Le Pègue et St-Pantaléon,
 - un regroupement de 3 communes sur 2 écoles, Le Pègue et St-Pantaléon,
 - le RPI tel qu'il est actuellement, sur Montbrison et Le Pègue, mais seulement 2 classes au lieu de 3.
- D'autres réunions sont prévues entre les élus et entre parents.

Le Conseil municipal attend les conclusions de ces réunions avant de se prononcer.

* Personnel communal :

Suite à l'arrêt maladie prolongé de la personne chargée du ménage des locaux communaux, les horaires du poste dans le cadre d'un contrat C.U.I. sont augmentés et passent à 24 heures hebdomadaires. L'aide de l'Etat sera également augmentée en conséquence.

* Cloche de l'église :

Des Montbrisonnais ont émis le souhait que la programmation de la cloche de l'église soit momentanément modifiée. Les Conseillers se prononcent pour la suppression de l'angélus, ce qui veut dire que la cloche sera programmée pour sonner de 8 h à 22 h.

* Défibrillateur :

Il a été posé la question de l'absence de défibrillateur à la salle des fêtes.

Après réflexion, le Conseil décide de ne pas en installer pour le moment.

* Aide au Département des Pyrénées-Orientales :

L'Association des Maires de la Drôme sollicite les communes pour apporter leur aide à l'Association des Maires des Pyrénées-Orientales au profit des communes sinistrées de leur département. Le Conseil décide de verser une aide de 50 €.

* Vitrail de l'église :

Une subvention de 664 € a été accordée par le Département de La Drôme pour la restauration du vitrail de l'église pour un coût HT de 1 106,11 €.

* Elections départementales :

Elles auront lieu le 22 et le 29 mars 2015.

Les Conseillers sont sollicités pour la tenue du bureau de vote.

* Mur au quartier Les Clots :

Un devis a été demandé pour la reconstruction d'un mur qui s'est effondré à la suite des infiltrations répétées des eaux de ruissellement et des fortes pluies d'automne.

Le Conseil trouve ce chantier trop onéreux et décide d'effectuer cette rénovation autrement (service technique et aide des élus).

* Chemin du Rey :

Le devis d'élève à 10 000 €. Une autre solution est étudiée.

* Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez :

Il est interdit de prélever du gravier dans le Lez. Tous les travaux en bordure de rivière nécessitent une autorisation préalable.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux,

Le Maire.

INFOS MAIRIE

SITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Rendez-vous sur le site : <http://www.cceppg.fr> où vous trouverez de nombreuses indications concernant la Communauté de Communes Enclave des Papes / Pays de Grignan dont nous faisons partie.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Date des élections :

1^{er} tour : dimanche 22 mars 2015, en cas de second tour : dimanche 29 mars 2015.

DECHETTERIES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les nouvelles cartes pour l'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes Enclave des Papes / Pays de Grignan sont arrivées en Mairie.

La carte d'accès personnelle vous permettra d'accéder aux déchetteries de Valréas et de Valaurie. Une seule carte par redevance « Ordures ménagères » sera attribuée et devra être conservée jusqu'au 31/12/2018.

COLLECTE D'AMIANTE

Cette opération est réservée aux particuliers. Elle se déroulera le **SAMEDI 07 MARS 2015** à la déchèterie des Léonards à MONTELMAR de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h.

L'inscription est obligatoire (imprimé et brochure à retirer en mairie ou par mail à mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr)

La Communauté de Communes Enclave des Papes / Pays de Grignan à Valréas tient à votre disposition des combinaisons et des sacs pour transporter les déchets d'amiante.

LE DEFENSEUR DES DROITS

Plusieurs fascicules sont à votre disposition en mairie dans différents domaines : Les usagers des services publics, les droits des patients dans les établissements de soin, la protection sociale, les

droits de l'enfant, l'emploi des personnes handicapées, etc.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

En prévision de ces élections, des réunions vont être organisées dans notre commune :

- Mme Sylvie MARQUET et M. Paul BERARD le samedi 07 mars 2015 à 11 h 30,

- Mme Renée PAYAN et M. Luc CHAMBONNET le mardi 17 mars 2015 à 17h30.

Ces réunions auront lieu en mairie.

RELEVÉ COMPTEURS D'EAU

Courant Mars va être effectué le relevé des compteurs d'eau. Afin de faciliter cette opération, nous vous demandons de les rendre accessibles (végétation, protection contre le gel, etc.).

Merci de votre compréhension.

E O V I

EOVI services et soins a le plaisir de vous informer de la présence de la résidence Emile Loubet à Montélimar.

Ouverte en janvier 2014 et idéalement située à Montélimar, la résidence Emile Loubet accueille des personnes autonomes (foyer logements) et dépendants physiques et/ou psychiques (EHPAD), seules ou en couples. Cette résidence, habilitée à l'aide sociale propose principalement 2 formules en hébergement permanent et temporaire.

Composée d'espaces verts et privatifs, et à proximité des commerces, cette résidence sécurisée propose 56 studios non meublés avec salle de bains aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) permettant aux résidents autonomes de profiter pleinement des infrastructures, des services et des animations proposées.

Les studios sont équipés d'une kitchenette avec réfrigérateur offrant ainsi la possibilité aux résidents de préparer eux-mêmes leurs repas dans leur logement.

En cas de besoin et/ou selon leurs souhaits, les résidents du foyer logements peuvent bénéficier de la présence d'équipes pluridisciplinaires et professionnelles (médecins, agents logistiques, animateurs...).

Pour plus d'informations : www.eovi-services-soins.fr - 04-75-82-48-80 – contact.ess@eovi.fr - 89 rue Latécoère – 26000 Valence.

AMICALE MONTBRISONNAISE

L'assemblée générale de l'Amicale Montbrisonnaise aura lieu le

vendredi 20 mars à 18h à la salle des fêtes

Après l'assemblée un apéritif dînatoire sera offert aux bénévoles actifs tout au long de l'année et aux personnes présentes.

L'Amicale organise un certain nombre de manifestation montbrisonnaise, de nouveaux bénévoles seraient donc les bienvenus.

SOIRÉE ÉCOLE

L'école du Pègue/Montbrison organise sa
soirée dansante

Les enfants vous attendent nombreux

samedi 14 mars

repas à partir de 19h30
bal à partir de 21h00
à la salle des fêtes de Montbrison

pour partager un succulent couscous et danser jusqu'au bout de la nuit !!!!

Tarif : 15€ par adulte avec couscous, fromage, salade, dessert glacé.
8€ par enfant (-12 ans) avec couscous, salade, fromage, dessert glacé .

Renseignements au 06.78.78.05.00 // 06.71.87.24.69 . Possibilité d'emporter.
Places limitées à 100 personnes.

CAFÉ DU CENTRE

Samedi 14 mars
Impro à chaud
(Théâtre)



Samedi 28 mars
Soirée magie
(magicien)

MAGNÉTISEUR

**"Ateliers d'harmonisation énergétique pour un bien-être mental, physique et émotionnel
Conseils de bon sens d'un magnétiseur**

Je m'appelle Olivier Bouis, je suis magnétiseur et je vous propose une expérience concrète d'harmonisation énergétique qui s'appuie sur mon travail.

Vous trouverez dans ces ateliers des propositions de connaissances ainsi que des exercices simples et pratiques qui vous aideront à rester bien centré, bien ancré et à permettre à votre énergie de circuler plus harmonieusement.

Le but est de repartir avec une boîte à outils dans laquelle piocher pour votre "hygiène" énergétique lors d'une progression s'étalant sur quatre ateliers.

Dates des ateliers, se déroulant au Mas de la Roche à Montbrison sur Lez.

Vendredi 13 mars 2015, vendredi 3 avril 2015, vendredi 24 avril 2015 et vendredi 22 mai 2015.

Horaires : de 19h à 20h30 Tarifs : 25€ par atelier

Contact : Olivier Bouis - Magnétiseur-Coupeur de Feu

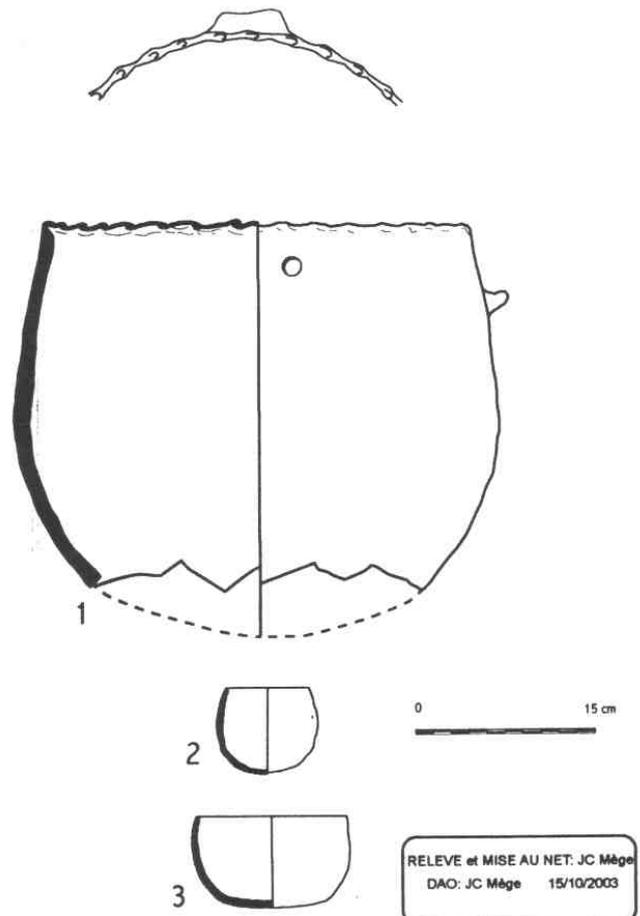
Quartier les Plans - 26770 MONTBRISON SUR LEZ

Tel : 06 23 63 12 81 - www.magnetiseurdrome.wix.com/magnetisme

M . A . C . T .

PROTOHISTOIRE

A la fin de la période Néolithique les habitats se font plus rares. Les découvertes de cette période se résument à deux sites. Pour le néolithique final (vers 2500-2000 ans avant notre ère), nous pouvons signaler la présence sur la commune du seul dolmen reconnu dans la Drôme. Il a été découvert il y a peu de temps et il est encore en cour d'étude. Un second site, plus récent, est situé au prieuré. Une fosse silo de l'âge du Bronze datant de 1500 à 1200 ans avant notre ère a été fouillée lors d'un sondage de contrôle. Les objets qui y ont été découverts (planche 5), nous prouvent que l'agriculture s'était déjà bien développée à cette époque. Au fond de cette fosse en forme d'entonnoir nous avons retrouvé une grande urne en céramique ; deux petits vases servant probablement à puiser le grain et une meule et son broyon. Ces deux derniers éléments utilisés pour la préparation de la farine. Des époques plus récentes de l'âge du Fer, le Hallstatt et la Tène, (VIIe- 1^{er} siècle avant notre ère) nous savons que peu de choses. Aucun site de cette époque n'a été reconnu sur la commune, mais le village voisin du Pègue offre un site exceptionnel avec l'oppidum Saint-Marcel. C'est en effet à cette époque que des populations en migration, parcourent la vallée du Rhône. Les habitants de la région se réfugiaient alors sur les sommets des collines qui étaient souvent entourés de remparts de pierres. Les deux exemples voisins de l'oppidum Saint-Marcel et du rocher des Aures témoignent assez de cette pratique dans la région. Probablement les occupants du territoire actuel de Montbrison se sont-ils regroupés en un site perché, peut-être sur le site de la Vialle ou sur quelque autre sommet des contreforts de la Lance où il convient de les y chercher.



Vases en céramique de l'Age du Bronze Ancien
vers 1800 - 1500 av. J.-C.

planche 5

SOIRÉE MOULES-FRITES

L'amicale organise sa soirée moules-frites le
Vendredi 24 avril à 19h30
Places limitées à 100 personnes
Réservez dès maintenant au 06-81-00-71-45

RECETTE

Cannellonis d'asperges vertes et blanches et jambon fumé

Pour 4 personnes

Ingrédients :

- 250 g d'asperges blanches
- 250 g d'asperges vertes
- ½ citron
- 8 feuilles de pâtes à lasagnes sèches
- 2 c à s d'huile d'olive
- 4 tranches de jambon fumé
- 25 cl de crème liquide
- 100 g de Beaufort



1. Eplucher les asperges si nécessaire. Les cuire à l'eau bouillante salée et citronnée (15 à 20 min). Les refroidir immédiatement dans une eau glacée. Les disposer pour les sécher sur du papier absorbant. Couper les asperges en deux. Réserver les pieds.
2. Dans l'eau de cuisson des asperges bouillante, plonger les feuilles de lasagnes pour les cuire 3 à 4 minutes. Les refroidir et les égoutter.
3. Les disposer bien à plat sur une planche à découper et les badigeonner d'huile d'olive au pinceau.
4. Emincer finement le jambon fumé.
5. Rouler les cannellonis : sur une feuille de pâte à lasagne disposer des pointes d'asperge, un peu de jambon émincé et les enrouler dans la pâte pour former les cannellonis. Renouveler l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients.
6. Ranger les cannellonis garnis dans un plat à gratin.
7. Dans une casserole, porter la crème à ébullition. Ajouter les pieds d'asperges et mixer finement l'ensemble. Rectifier l'assaisonnement (saler, poivrer) et napper les cannellonis de cette crème.
8. Râper le beaufort. En parsemer les cannellonis et les faire gratiner au four quelques minutes (position « gril »). Servir bien chaud.

DOMAINE LA PELLEGRINE

Annie & Pierre GOURJON

CAVE-DÉGUSTATION
GÎTES EN DRÔME PROVENÇALE



QUARTIER LES OSIÈRES
26770 MONTBRISON/LEZ
Tél/Fax: 04.75.53.57.21
dompellegrine@aol.fr

Ô JARDINS !

**BROYAGE DE VÉGÉTAUX
&
PAILLAGE**

ERWAN LE ROUX
LES CLÔTS
26770 MONTBRISON SUR LEZ

CONTACT@ÔJARDINS.COM
WWW.ÔJARDINS.COM
0 777 931 163

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 1^{er} avril 2015**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 23 mars 2015 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT